

CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS VENDARGUES

SÉANCE DU JEUDI 2 MAI 2024

Présents : Mme Christine OLIVA – M. Laurent TEISSIER – Mme Christelle MUSICCO – Mme Céline CLOTET-
M. Jean-Claude SALAS – M. Sébastien CAMMAL – Mme Pierrette ARNIER - Mme Josy BELMONTE -
Mme Valérie JUNILLON – Mme Paule JAUME – M. Robert PISTILLI

Représentée :

Excusé : M Guy LAURET

Absent : M. Jean-Claude VENDEIX

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Valérie JUNILLON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H35.

Question N°1 - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité

Question n°	Objet
1	Adoption de l'ordre du jour
2	Adoption du P.V. de la séance du 11/04/2024
3	Finances – Subvention à l'association les Restaurants du Cœur – Relais du Cœur de l'Hérault – Exercice 2024
4	Questions diverses

Question N°2 - Adoption du PV de la séance du 11/04/2024 :

Adoption à l'unanimité du Procès-verbal de la séance du 11 avril 2024.

Question N°3 – Finances – Subvention à l'Association les Restaurants du Cœur – Relais du Cœur – Exercice 2024

Proposition subvention 2 500 €.

Jean-Claude SALAS, toujours contre, estime qu'il n'y a pas beaucoup de retour de l'association sur la commune et préférerait donner au Secours Catholique. Pierrette ARNIER, quant à elle estime qu'il faut être solidaire.

Laurent TEISSIER trouve que dans cette période où chacun fait des économies, une augmentation de 30 % par rapport à la subvention de l'année dernière est exagérée.

Le conseil d'administration, **par 8 voix pour et 3 contre (Valérie JUNILLION, Jean-Claude SALAS, Laurent TEISSIER)**, attribue la somme de **2.500 €** à l'association les restaurants du cœur.

Question N°4 – Questions diverses

Choix du spectacle pour la soirée des aînés du mercredi 24 juillet.

Frankies Folies	3 500 € - 3 pour
Frenchy	2 895 € - 1 pour
Magenta	3 100 € - 4 pour
Showbies	4 000 € - trop cher
Free BIRD (burlesque)	3 200 € - 1 pour
	2 s'abstiennent.

Le conseil d'administration **choisit** donc la Compagnie Magenta.

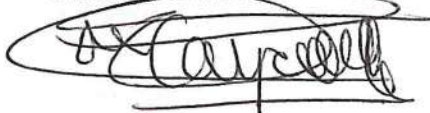
Christine OLIVA va vérifier si la compagnie est bien disponible pour cette date et le cas échéant, elle s'adressera à Francky Folies.

La séance est levée à 19h20.

Procès-Verbal adopté en séance du 25 juin 2024

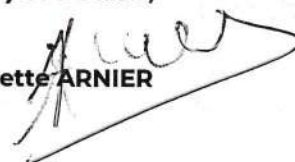
La Vice-Présidente,

Christine OLIVA.



La (le) Secrétaire,

Pierrette ARNIER



Mis en ligne le 1er juillet 2024